

Mémento

Service abonnement

tél. 02 40 15 69 69, nadine.lefur@actu.fr

Rédaction

JOURNALISTES :

Hervé Pinson : 06 30 23 36 94, herve.pinson@actu.fr

Simon Mauviel : 06 81 00 18 22, simon.mauviel@actu.fr

CORRESPONDANTS LOCAUX DE PRESSE :

Pornic et La Bernerie en Retz : Albert Guillemer,
06 24 52 32 86, albert.guillemer@gmail.com

Chauvé : Yves Deniaud, yvesdeniaud44320@gmail.com

La Plaine sur Mer/Préailles :

Nel Saumont, 06 10 86 43 67, nel.sauumont@wanadoo.fr

Saint-Michel Chef Chef : Stéphanie Guiho, 06 67 62 30 69,
stephanieguiho@yahoo.fr

Les Moutiers en Retz : contacter Hervé Pinson,
06 30 23 36 94, herve.pinson@actu.fr

Publicité

Charlotte Tabu : 06 15 19 29 56, charlotte.tabu@actu.fr

Le TOP



Rébecca signe un album qu'elle a écrit en totalité, sur la base de son vécu. Lu-See photographies

Du spectacle à l'album de la résilience pour la chanteuse Rébecca

Rébecca Cornuet, alias Rébecca pour son nom de scène, s'apprête à sortir l'album issu de son spectacle éponyme, *Imramma, l'odyssée moderne de la résilience au féminin*. Cette habitante de Saint-Michel-Chef-Chef a mis en scène et en chansons « l'histoire d'un processus de libération et de transformation », ayant été victime d'une forme de violence conjugale. Dans l'album *Imramma* qu'elle a elle-même produit, les 19 titres écrits et composés par Rébecca relatent ces « années d'errance existentielle qui ont été les [siennes] avant d'accéder à l'épanouissement véritable et à une forme de cohérence intérieure », explique-t-elle. L'album sortira courant novembre 2023. Il est en prévente sur la plateforme Kengo (<https://www.kengo.bzh/projet/4384/imramma-lalbum>). Plus d'une centaine d'exemplaires sont déjà vendus.

Express

Concertation sur le réaménagement du Port de La Noëveillard.

Le lundi 13 novembre à 19 h à l'espace culturel du Val Saint-Martin, réunion de clôture de la concertation réglementaire ouverte le lundi 25 septembre, relative au projet d'aménagement du port de Pornic.

Café rencontres Unafam 44. Écoute, partage, soutien, pour les proches de personnes souffrant de troubles psychiques. Lundi 13 novembre, 17 h 30 à 19 h 30, salle de réunion bâtiment B7, 1, rue Jean-Sarment. Contact : 02 51 83 17 73, 44@unafam.org, <https://www.unafam.org>

UFC que choisir. Permanence, uniquement sur rendez-vous. UFC que choisir vous conseille et vous défend sur tous vos litiges de consommation. Prendre rendez-vous par téléphone de 9 h à 12 h 30 ou 14 h à 17 h. Jeudi 16 novembre, Pornic agglomération Retz, 2, rue du Docteur-Ange-Guépin. Contact : 02 51 74 07 16.

Aba : anorexique boulimique anonyme. Rencontre jeudi 16 novembre, 19 h à 21 h 30, CCAS de Pornic, 1bis, rue Jean-Sarment. Gratuit. Les anorexiques boulimiques anonymes sont une fraternité de femmes et d'hommes qui partagent leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres anorexiques et boulimiques à se rétablir. Contact : 06 03 81 92 56, 07 64 16 22 37, pornic.aba@gmail.com



Dorothee et Christian Denoue devant chez eux, rue de Nantes. Le projet de 108 logements est prévu de l'autre côté de la route.

RUE DE NANTES. Sécurité routière : des riverains créent une association

Les riverains de la rue de Nantes ne baissent pas la garde face au projet d'ensemble immobilier en programmation à Pornic. Ils viennent de créer l'association Rive.

PORNIC

S'il faut aller au tribunal, elle le fera. La nouvelle association Rive, pour Riverains investis vigilants et à l'écoute, vient de voir le jour, rue de Nantes, à Pornic. Elle veut être partie prenante dans les discussions autour de la sécurité dans cette rue très fréquentée où se constituent plusieurs projets immobiliers plus ou moins avancés.

À la barre de Rive, Dorothee Denoue revendique déjà avoir réuni une trentaine d'adhérents. « On n'est pas contre la création de logements, affirme-t-elle, mais pas n'importe comment ni en faisant fi de la sécurité routière. »

Le projet qui fâche

En ligne de mire : le projet immobilier des Nouveaux constructeurs avec 108 logements à venir, situé pile en face de la maison de Christian et Dorothee Denoue. Cinq maisons « datant des années 2000 seulement » doivent être rasées, pour laisser la place à cinq bâtiments. « 153 places de stationnement sont prévus, avec entrée et sortie sur la rue de Nantes, ce

qui n'est pas possible pour nous au plan de la sécurité routière », précise Dorothee Denoue, qui a participé le 31 août à une réunion de présentation du projet, en présence du promoteur, « mais en l'absence d'élus municipaux en charge du dossier », souligne-t-elle. Mais des représentants des services de la Ville de Pornic étaient bien là pour noter les remarques des riverains.

« Avant cette réunion, on nous a dit qu'il était envisageable de créer une sortie par les rues Paul Paulet ou rue Mozart, et puis là, d'autres riverains de ces rues ont soulevé des difficultés, ajoute Dorothee Denoue. Mais il faut qu'on arrive aussi à sortir de nos maisons, et la tâche risque de se complexifier avec le trafic de véhicules à venir. Cette voie (limitée à 30 km/h, ndlr) n'est pas assez sécurisée, les gens y roulent bien trop vite. J'en ai fait la triste expérience, ayant même été agressée par un automobiliste alors que je sortais de chez moi, avec 14 jours d'ITT (incapacité temporaire de travail, ndlr). »

Des interrogations subsistent sur l'excavation à venir en vue de réaliser des parkings souterrains, « à cause des nappes phréatiques qui alimentent les puits du quartier ». « Sur la faune et la flore aussi ».

Traiter la sécurité en même temps

Mais ce que redoute le plus Rive, c'est que le permis de construire ne soit validé en commission municipale « avant que l'ensemble des problèmes de circulation ne soient vraiment pris en compte et travaillés en amont, puisque c'est un seul et même dossier ».

« On a appris ensuite que le maire avait sollicité l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran) et allait faire un groupe de travail, sans les riverains, pour mettre la route en sécurité, ajoute Dorothee Denoue. On est en attente d'un courrier pour nous parler de l'avancée des travaux. Je suis toujours en relation avec City Néo. »

Cette société, qui a animé la réunion du 31 août, travaille pour les Nouveaux construc-

teurs, pour dialoguer justement avec les riverains. « Le 11 septembre, on m'a expliqué qu'un travail a été lancé pour traiter les problèmes, avec l'Auran, avec un bilan pour 2024. On demande alors un moratoire pour la délivrance du permis de construire. »

Pour Rive, là où le bas blesse, c'est « le manque de réflexion autour de la circulation dans la rue de Nantes, où le Département pourrait aussi être impliqué via les accès à la Route bleue, insuffisants ». Dorothee Denoue envisage de contacter aussi la collectivité départementale. « Ne pourrait-on pas envisager un sens unique via la rue de La Bernerie ? On est inquiets pour le bien vivre à Pornic et pour notre sécurité. Si on n'est pas écoutés, on ira au recours devant la justice. »

● Hervé PINSON

■ Le bureau de l'association est constitué par Dorothee Denoue, présidente, Christian Denoue trésorier, Evelynne Voyau, secrétaire. Mail : asso.rive44@gmail.com

Une étude programmée par la Ville

À la suite de la réunion du 31 août, lors de laquelle le problème de la sécurité routière dans la rue de Nantes a été soulevé, la Ville de Pornic a décidé de mener une réflexion à ce sujet. « On a missionné l'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran) et l'étude doit commencer en décembre », annonce Edgar Barbe, adjoint au maire chargé

de l'urbanisme. La réflexion portera sur la route de Nantes « élargie à la ria et de l'autre côté, précise-t-il, de manière à étudier les flux et, le cas échéant, envisager l'opportunité de modifier le projet immobilier, si besoin ».

Le résultat de cette étude est attendu pour juin 2024. Elle sera parallèle avec une étude élargie sur la circulation dans le

centre-ville de Pornic, qui aura lieu dans les prochains mois.

Plusieurs hypothèses

En attendant, Edgar Barbe se garde de tout commentaire sur le permis de construire en instruction de l'ensemble des Nouveaux constructeurs, lequel pourrait soit être délivré en l'état, soit avec la possibilité d'être modifié par la suite, soit

refusé. « Plusieurs hypothèses sont possibles. » Mais aucune date de délivrance ne peut être annoncée. « On prendra toujours en compte l'intérêt des habitants, mais on ne peut pas sanctuariser la ville non plus, sachant que les règles d'urbanisme permettent une densification maîtrisée dans cette zone et dans les entrées de ville. »